

DEMANDES DE BAPTÊME & DEMANDES DE MARIAGE

Pour les demandes de baptême prendre contact 3 mois à l'avance.

Pour les enfants de 0 à 3 ans, le délai est de 3 mois avant la célébration

Pour les enfants de 3 à 7 ans, il faut compter une préparation à la foi d'environ une année scolaire

Au-delà de 7 ans, il s'agit d'étapes catéchuménales qui demandent davantage de temps.

Les demandes de mariage doivent être faites au moins 1 an avant la date prévue du mariage.

Se rendre au secrétariat de la Paroisse à Moirans ou à Voreppe pour prendre contact

AU CENTRE PAROISSIAL DE MOIRANS TEL.04.76.35.59.39

2, rue du Prieuré

Le MERCREDI de 9h30 à 12h

Le SAMEDI de 9h30 à 11h30

AU CENTRE PAROISSIAL DE VOREPPE TEL.04.76.50.26.81

40, Rue Mouillesol

Le MERCREDI de 16h30 à 18h30

Le SAMEDI de 9h30 à 11h30

Et le Jeudi 1 fois par mois entre 18 h et 19 h (Téléphoner au numéro ci-dessus pour les dates)

Mail : strochebrune@gmail.com

WWW.STROCHEBRUNE.ORG

**LA BUISSE . LE CHEVALON DE VOREPPE . MOIRANS . POMMIERS LA PLACETTE.
ST JEAN DE MOIRANS . VOREPPE . VOUREY.**